H2

AULNAIES-FRENAIES A LAICHE ESPACEE DES PETITS RUISSEAUX



* Habitat Prioritaire Oui Code Corine biotope 44.3	Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	Très fort
	Code Corine biotope	44.3
Code Natura 2000 91E0-8	* Habitat Prioritaire	Oui
	Code Natura 2000	91E0-8

Description de l'habitat (physionomie et cortège)

Il s'agit d'un habitat arborescent de boisements riverains hygrophiles. La végétation arborée est soit dominée par l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa* dans les secteurs les plus humides, soit par le Frêne élevé *Fraxinus excelsior* dans les secteurs les plus hauts. La végétation forme des galeries étroites et parfois des îlots boisés sur les rives. La strate herbacée est composée d'espèces médio-européennes hygrophiles à méso-hygrophiles acidiclines comme les fougères des genres *Athyrium* et *Dryopteris*, les laîches espacée *Carex remota* et pendante *Carex pendula*.

Cet habitat se présente sous forme de linéaires continus lorsque les berges ne sont pas trop abruptes. La partie aval (vers Saumane) est cependant plus discontinue, tout comme les zones rocheuses, nombreuses en amont, où l'habitat est étroit et se présente sous forme d'un piquetage discontinu d'aulnes coincés entre la berge et la roche, souvent accompagné par des bouquets d'Osmonde royale.

Phytosociologie et espèces végétales caractéristiques sur le site

<u>Phytosociologie</u>: Les faciès se trouvant dans le cours moyen sont difficiles à caractériser ; on peut tout de même les attribuer à l'alliance médio-européenne de l'*Alnion incanae*.

L'habitat est bien développé sur le site mais demeure mal caractérisé notamment au niveau du cortège des herbacées qui oscille entre *Caricion remotae* (groupement acidophile des sources ombragées), *Circaeo lutetianae-Stachyon sylvaticae* (groupement eutrophile méso-hygrophile) et *Ranunculion ficariae* (groupement basophile hygrophile).

• Strate arborée: Aulne glutineux Alnus glutinosa, Frêne élevé Fraxinus excelsior

• Strate herbacée :

- <u>Fougères</u>: Fougère femelle *Athyrium filix-femina*, Fougère affine *Dryopteris affinis*, Osmonde Osmunda regalis, Polystic à soies *Polystichum setiferum*
- Phanérogames: Laîche à épis espacés Carex remota, Mélique à une fleur Melica uniflora, Laîche à épis pendants Carex pendula, Androsème Hypericum androsaemum, Sauge glutineuse Salvia glutinosa, Circée de Paris Circaea lutetiana

Espèces invasives :

Ailante Ailanthus altissima
Canne de Provence Arundo donax

Robinier Robinia pseudacacia
Renouée du Japon Reynoutria japonica
Raisin d'Amérique Phytolaca americana
Bambou Phyllostachys sp.
Balsamine de l'Himalaya Impatiens balfouri

Marronnier Aesculus hippocastanum

Albisia Albizia julibrissin

Topinambour Helianthus tuberosus

Vigne vierge Parthenocissus quinquefolia

Vigne cultivée

Erable negundo

Faux indigo

Buddleia

Vitis sp.

Acer negundo

Amorpha fructicosa

Buddeleia davidii

Situation et localisation sur le site Natura 2000

Surface totale (ha): 163

Surface relative sur le site < 1% Relevés phytosociologiques : 2 relevés

Exigences écologiques

On l'observe dans le lit majeur des cours d'eau petits et grands des étages planitiaire et collinéen, en bordure des eaux courantes dans les stations périodiquement inondées. Cet habitat naturel est présent sur l'ensemble de l'Europe tempérée. En France, il est également répandu sur tout le territoire, à l'exception de la zone strictement méditerranéenne.

Sur le site, il occupe les berges des rivières à des altitudes supérieures à 300 mètres, hors zone méditerranéenne, c'est à dire essentiellement au niveau du lit du Gardon en amont de Saumane et au niveau des valat, rieu et petits cours d'eau permanents se jetant dans le Gardon. Il prend le relai de l'Aulnaie Frênaie méditerranéenne à *Frêne oxyphylle* présentée dans la fiche H1 qui se développe à plus basse altitude au niveau des cours larges des rivières sous influence méditerranéenne marquée.

Intérêts et valeur patrimoniale sur le site Natura 2000

<u>Rareté</u>: Assez commun en France et en Europe où elle est en régression rapide. Le site est présent dans la partie sud de son aire de répartition.

Espèces d'intérêt patrimonial :

- Flore : Botryche à feuilles de matricaire (Botychium matricariifolium) par exemple.
- Faune : avifaune nichant dans les grands arbres (Loriot d'Europe Bondrée apivore Milan noir Pic épeichette) ; chiroptères qui gîtent dans les arbres (Noctule de Leisler Murin de Daubenton) et/ou chassent le long de ses linéaires (Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Minioptère de Schreibers) ; odonates qui sont inféodées aux secteurs de ripisylves bien structurées avec en rive des entrelacs racinaires d'aulnes constituant l'habitat larvaire (*Oxygastra curtisii* et *Macromia splendens*) mais également d'autres insectes comme les coléoptères xylophages et sapro-xylophages qui bénéficient d'un certain abandon de ces boisements. Des amphibiens et reptiles apprécient également ce boisement humide et surtout les cours d'eau auxquels il est associé (Triton palmé, Rainette méridionale, Couleuvre vipérine, Couleuvre à collier, *etc.*). Enfin, les terriers de Castor d'Europe se situent souvent dans les berges à Aulne où l'eau est profonde.

<u>Intérêt fonctionnel</u>: Refuge pour un certain nombre d'espèces floristiques neutrophiles et recherchant un peu d'humidité (la diversité floristique de l'habitat est élevée par rapport aux autres habitats forestiers), niches pour la faune aquatique (racines, souches, troncs et branches immergés forment autant d'abris à poissons), refuges pour une faune forestière d'intérêt (avifaune, chiroptères,...), stabilisation et protection des berges contre l'érosion, limitation de la violence des crues en aval, épuration de l'eau (polluants, bois morts en transit, sédiments), régulation de la température de l'eau.

Etat de conservation de l'habitat

Indicateurs:

- Dynamique fluviale sur le site favorable ou non : favorable
- Continuité du boisement (hors zone rocheuse) : moyen sur la partie aval de sa répartition, bon sur les cours d'eau latéraux et le Gardon amont
- Largeur de l'habitat : moyen sur la partie aval de sa répartition, bon sur les cours d'eau latéraux et le Gardon amont
- Typicité du cortège : moyen sur la partie aval de sa répartition, bon sur les cours d'eau latéraux et le Gardon amont. Sur la partie aval, le cortège est appauvri du fait de l'étroitesse des peuplements et l'abondance des espèces envahissantes.
- Structure de la végétation : globalement bonne
- Renouvellement de l'habitat : moyen
- Présence de bois mort : moyen
- Perturbations anthropiques (coupes, plantations, espèces invasives...): moyen

<u>Etat de conservation</u>: L'habitat est essentiellement en linéaire étroit ce qui est dû à l'enclavement du lit en amont du Gardon et sur les petits cours d'eau latéraux. Il y est relativement continu sauf dans la partie aval, où il est discontinu en raison des défrichements et des plantations d'autres essences. Cet habitat semble occuper la quasi-totalité des milieux qui lui sont favorables.

Conclusion sur l'état de conservation

- Bon sur la partie amont et les petits cours d'eau latéraux
- Mauvais sur la partie aval, aux abords de Saumane (habitat souvent discontinu et remplacé par des peuplements de Robinier).

Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

<u>Dynamique naturelle</u>: Les boisements de Frênes et d'Aulnes succèdent souvent à une formation de saulaies arbustives. La colonisation de la saulaie s'effectue par l'Aulne glutineux, espèce héliophile pionnière, puis par des nomades (Erable, Frêne). Le Chêne pédonculé et le Chêne sessile peuvent apparaître de façon dispersée, dans les formations plus larges. Une fois installée, ces formations sont relativement stables et leur pérennité dépend essentiellement de celle du cours d'eau et des interventions humaines. Pour les faciès sur blocs ou encaissés entre les berges rocailleuses à aulnes éparses et Osmonde royale, l'habitat semble également stable.

Depuis une quarantaine d'années en France, la végétation alluviale a tendance à progresser dans les lits des cours d'eau, en particulier sur les rivières à charge grossière (ce qui est le cas des Gardons).

Facteurs positifs:

• Régime pulsé avec crues qui crée des niches de renouvellement de l'habitat.

Facteurs négatifs et menaces :

- Concurrence forte avec les espèces invasives dynamiques qui occupent la même niche, surtout sur la partie aval : en particulier le Robinier Robinia pseudoacacia, l'Ailante Ailanthus altissima, l'Erable negundo Acer negundo, le Févier d'Amérique Gleditsia triacanthos.
- Implantation humaine sur les terres fertiles portant ces peuplements (camping, jardin, prairies maisons) : en progression sur la partie aval
- Exploitation humaine (gestion favorable au Robinier et à l'Ailante), plantation d'espèces allochtones (cultivars de peupliers) : en progression sur la partie aval

Vulnérabilité:

- Forte sur la partie aval de sa répartition
- Modérée sur le Gardon amont et les petits cours d'eau latéraux

Enjeu:

Très fort - L'enjeu est jugé très fort du fait que ces boisements sont en régression en France, qu'ils sont peu présents dans la région et assez abondants sur le site.

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Une gestion passive de protection sur les secteurs amont des petits cours d'eau et du Gardon, où l'aulnaie-frênaie demeure en bon état de conservation. Sur ces zones, des mesures sont envisageables pour éviter une aggravation de l'état de l'habitat : éliminer les essences invasives (Robinier, Ailante), éviter les coupes à blanc de l'habitat, laisser vieillir les boisements, favoriser les cépées d'aulnes, nettoyer le lit de la rivière uniquement en cas de risque d'embâcle pouvant avoir un effet négatif important sur les écoulements (mise en danger des populations humaines).
- Restaurer la continuité de la ripisylve sur la partie aval et son expansion en largeur en favorisant la conquête de ces zones (bords de camping, de jardin...) : mise en défens (pas de fauche, pas de tonte, pas d'arrachage), plantations d'aulnes et saules en pied de berge (bouturage d'individus locaux).
- Restaurer la composition de la ripisylve sur la partie aval (boisements altérés par l'abondance des essences invasives) : destruction des essences invasives, reprofilage de berge de manière à assurer l'alimentation hydrique par la nappe et plantations d'Aulne (bouturage d'individus locaux).
- Evaluer précisément le degré de menace que représentent l'Ailante, le Robinier et l'Erable negundo pour le renouvellement de l'habitat : envisager un suivi des secteurs bien conservés afin de vérifier si l'écosystème non altéré résiste à l'intrusion des essences invasives dans son cortège floristique.
- Maintenir la dynamique fluviale actuelle.